



## SOMMAIRE

### Page 2

Les News de la commune

### Page 3

Etat civil

Le terrain de tennis

### Pages 4 et 5

Le budget

### Page 6

Autour de l'école

### Page 7

Travaux dans la commune

Info de l'Agglo

Elections

régionales/départementales

### Page 8

Bien vivre ensemble



## Mot du Maire .....

Chères habitantes et chers habitants de Vignols,

Cette longue période de pandémie a de vraies conséquences sur la relation avec la population. Être Maire, ce n'est pas ça ! Nous n'avons pas pu nous réunir, échanger. En fait, tout est régi par ce fléau planétaire ; aucun pays voisin n'y a échappé. Restons encore très vigilants et respectons les gestes barrière pour nous protéger les uns les autres. En comptant sur l'efficacité de la vaccination à grande échelle, j'espère vous retrouver très bientôt dans des conditions sereines et agréables.

Vous avez dû apprendre par voie de presse ou par le bouche à oreille que la mesure de carte scolaire a frappé notre RPI – regroupement pédagogique intercommunal – pour la rentrée de septembre 2021. Fin février, nous avons eu confirmation de la suppression d'un poste sur l'école de Vignols, la loi faisant que la classe ne peut fermer à St Solve car cela reviendrait à fermer l'école. Or la fermeture d'une école est de la responsabilité du Maire.

Cependant, il faut ouvrir les yeux ! Il manque une quinzaine d'élèves sur notre RPI et notre situation a été difficilement défendable auprès de l'Inspection académique. Une réflexion est à mener maintenant dans l'intérêt des enfants, avec l'avis des enseignantes, l'avis des parents d'élèves pour que l'école de la République perdure. Un virage est certainement à prendre. Pour la première fois, un RPI concentré sur Vignols a été évoqué. Une discussion et une concertation sont à mener en tenant compte de plusieurs paramètres. Tous les acteurs concernés se sont mis autour d'une table afin de réfléchir à un projet de territoire.

Je vous souhaite de profiter des bénéfices de cette saison fleurie ainsi qu'une bonne lecture.

Martine SOUZY

## News de la commune

### Inauguration de l'Etablissement France Services

Le 1er avril 2021, et ce n'était pas un poisson, nous avons inauguré l'Etablissement France Services en présence de Mme Salima SAA Préfète de la Corrèze, Mr Philippe LAYCURAS sous Préfet de Brive, Mr Daniel CHASSEING Sénateur, Mme Frédérique MEUNIER Députée, Mr Pascal COSTE Président du Conseil Départemental et bien d'autres personnalités et personnes investies dans cette réalisation.

En 2017, le Conseil Municipal en place avait décidé d'ouvrir une Maison de Services Au Public – MSAP - avec l'aide de l'Etat. Pour encore plus de services, et de partenaires, nous avons sollicité la labellisation en France Services afin de nous permettre de passer à la vitesse supérieure. Cet établissement est une concentration de services publics destinés à résoudre les difficultés des habitants de Vignols et des alentours ; en un mot c'est la République en actes. Véronique et Fanny vous y accueillent avec courtoisie et bienveillance du lundi au samedi.

### Terrains à vendre

La commune met en vente 2 terrains à bâtir de 1 217 m<sup>2</sup> et de 1 324 m<sup>2</sup> situés « Chemin des écoles ». Viabilisés et bornés, ces terrains offrent une superbe vue sur le viaduc et la vallée.

Renseignements à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

### Appartement à louer

La commune met à la location un appartement de type F5 : 4 chambres, 1 pièce à vivre, 1 cuisine, 1 Sdb, 2 WC et 1 cave.

Le loyer sera de 500€/mois. Se renseigner auprès de la mairie.

### Centenaire

Le jeudi 11 mars 2021, Mr Camille BUGÉ a fêté son centenaire entouré de sa sœur de 95 ans, sa nièce et son mari. Martine SOUZY, accompagnée de deux élues du CCAS, sont venues lui offrir quelques douceurs et partager le verre de l'amitié dans le respect des gestes barrières.



## Etat civil

### PACS

Le 29 avril

Margo LALISSE

et Florian PASCAREL

### Inhumation

Le 4 mai

André Robert Courtine

### Décès

Le 19 février

Léon, Jean, GOUDAL

Le 10 mars

Serge MAZAUD

## Hommage à Léon GOUDAL par Martine SOUZY



« Léon... personnage inoubliable de la commune, nous a quittés rapidement courant février. Je dirais que nous sommes tous orphelins de Léon, mémoire vivante de Vignols, tout comme Robert COURTINE qui vient de nous quitter et pour qui je tiens également à avoir une pensée.

Léon est né, a vécu et travaillé à Vignols. Il a dû construire ou rénover presque toutes les maisons de la commune.

Homme de services, d'écoute, totalement investi dans son rôle d' élu, dans les associations. Râleur à ses heures mais si chaleureux ! Léon, tu resteras dans le cœur de chacun à tout jamais ».

## Le terrain de tennis

La Commission Enfance Jeunesse de la commune constate que le terrain de tennis est de plus en plus utilisé. Grâce à l'Union Sportive Vignolaise -section tennis, nous allons pouvoir procéder à quelques travaux de réfection.

Dans un premier temps, le filet sera changé, puis nous souhaitons faire appel à la population pour repeindre le sol.

Merci de vous faire connaître afin que nous organisions au mieux une journée conviviale pour réaliser ces travaux.

### Contacts :

Mairie de Vignols : 05 55 25 81 99 ou [info@vignols.com](mailto:info@vignols.com)

Benoît DAUBECH : 06 60 81 31 24

L'USV section Tennis souhaite également renouveler son bureau, merci de vous faire connaître.





## Le budget

### Le compte administratif de 2020.

Le compte administratif principal présente un excédent de fonctionnement de 225 113.96 € soit des dépenses de 447 497.65 € et des recettes de 672 611,61€.

Les charges de personnel représentent près de la moitié des dépenses ; ce qui s'explique par le nombre d'employées à l'école. Les frais de personnel des écoles ainsi qu'une partie des charges courantes (fournitures cantine, scolaires...) sont partagées avec les communes de Lascaux et de ST Solve. Les charges à caractère général représentent 27 %, les charges de gestion courante 14%.

En recettes, les ressources fiscales ( TH, TFB, TFNB, etc.) représentent 51% des recettes, les dotations d'Etat 37%, les ventes de produits (locations, cantine, garderie, etc.) 12%.

Le budget 2020 n'ayant été voté qu'en juillet, les investissements prévus n'ont été que partiellement réalisés. Les dépenses cumulées s'élèvent à 146 650,78€ (60 773.33€ + déficit 2019 de 85 877.45€) et les recettes à 115 892.54€ ce qui se traduit par un déficit de 30 758.24€ auquel il faut rajouter le solde des restes à réaliser soit un déficit global de 58 917.30 €.

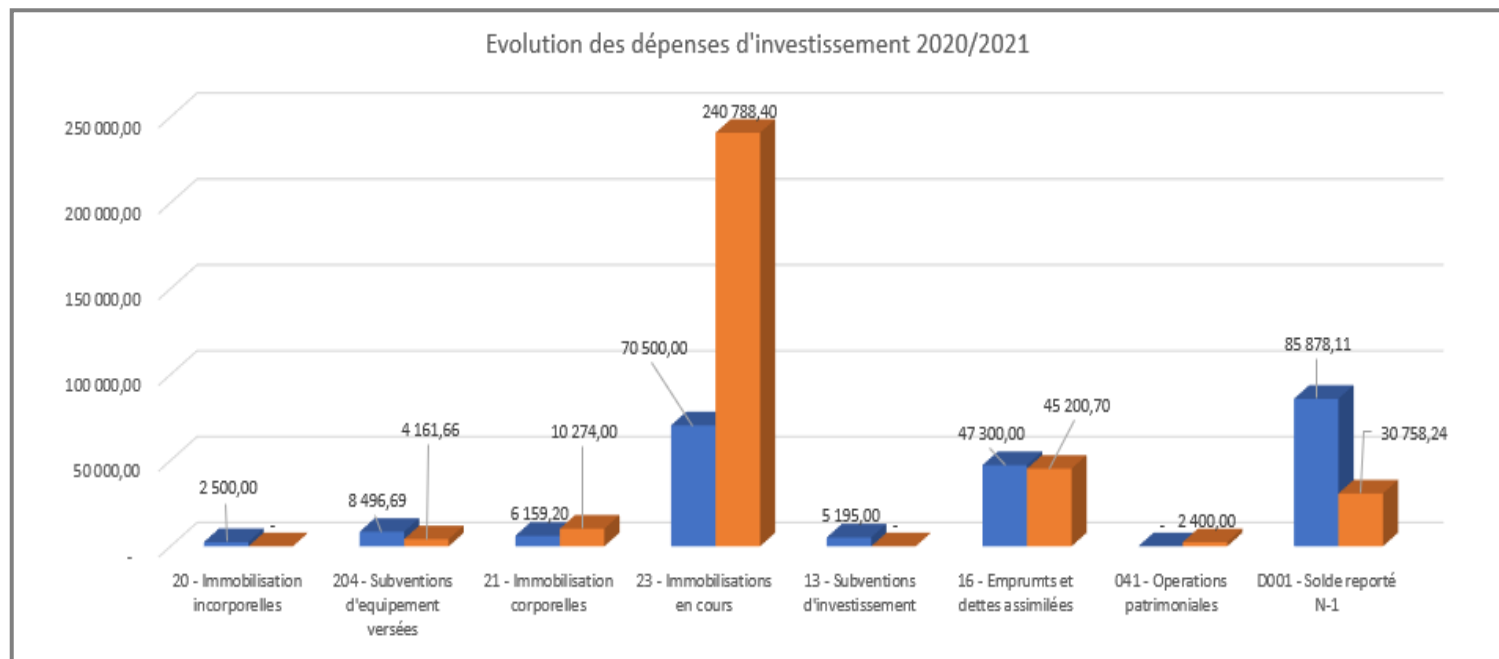
La capacité d'autofinancement nette de la commune au 31/12/2020 est de 35 198.00€. Elle représente le reliquat disponible, après remboursement des dettes en capital, pour autofinancer des nouvelles dépenses d'investissement

### Le budget 2021.

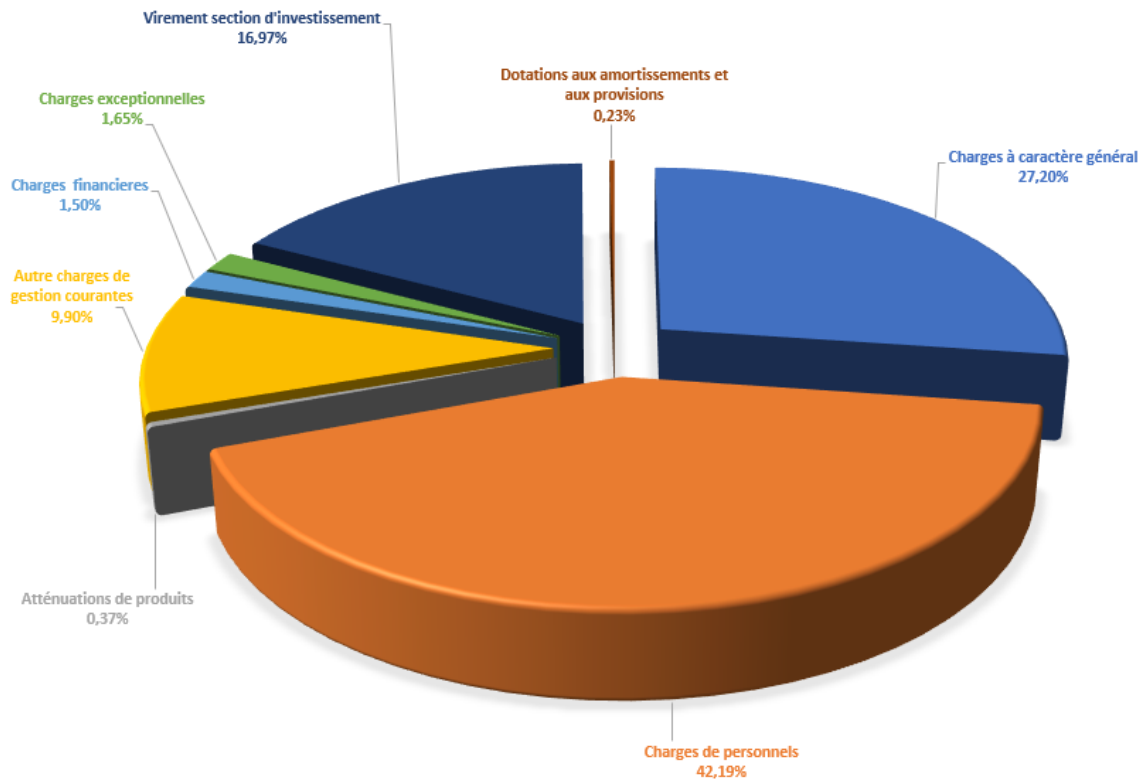
Les dépenses et des recettes du budget 2021 pour la partie de fonctionnement sont de 671 775.00€ (dont 166 196.66€ d'excédent reporté de 2020) et de 333 58.00 € pour l'investissement. Les principaux projets d'investissement pour 2021 :

- Travaux de voirie au Bert : 22 000.00€
- PAB – aménagement de la rue Pierre Eyrolles : 139 000.00€
- Travaux au Pont de Souham : 40 000.00€

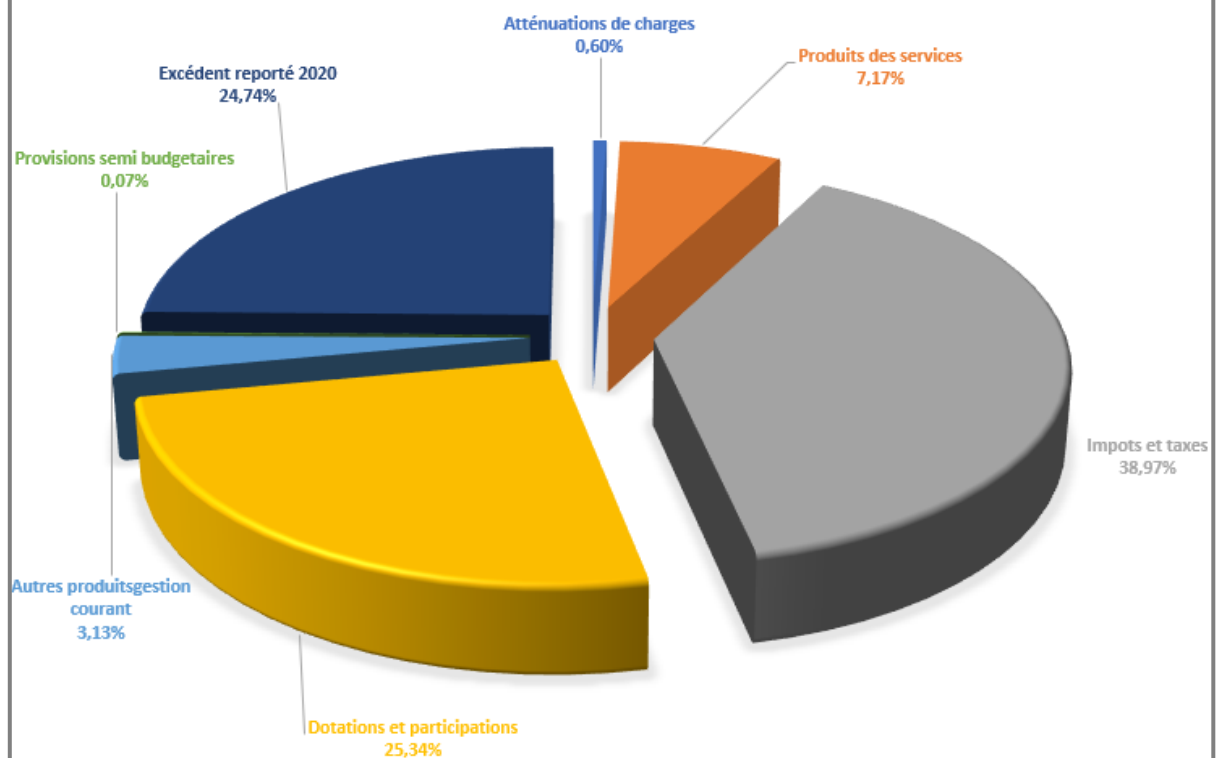
Les taux d'imposition de taxe foncière bâti (TFB) et non bâti (TFNB) ne sont pas augmentés. La part départementale de TFB sera additionnée à la part communale pour compenser la suppression de la taxe d'habitation. Son taux sera de 44.60%.



### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 671 775,00 €



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 671 775,00 €



# Autour de l'école

## Rentrée 2021-2022 : inscriptions

### Inscriptions rentrée 2021 RPI Lascaux- Saint Solve-Vignols

Petite section de maternelle

**Mairie :** à la mairie de votre domicile, remplir une fiche d'inscription (munissez-vous de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile).

**Ecole :** - prendre rendez-vous auprès de la directrice pour enregistrer l'inscription à l'école et rencontrer la maîtresse  
- lors de votre rendez-vous à l'école, fournir ce jour-là, la fiche d'inscription et le carnet de santé.

Pour nous contacter  
Ecole de Vignols 05 55 25 06 69

### Inscriptions rentrée 2021 RPI Lascaux- Saint Solve-Vignols

Toutes classes

Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur l'école du RPI et qu'il est déjà scolarisé dans un autre établissement:

**Ecole de départ :** demander un certificat de radiation

**Ecole de Vignols :** contacter la directrice de l'école de Vignols pour convenir d'un rendez-vous.

Nous contacter dès que possible, même si vous n'envisagez de scolariser votre enfant sur notre école qu'à partir de septembre 2021

Pour nous contacter  
Ecole de Vignols 05 55 25 06 69

## Jardin suspendu

Le jeudi 25 mars 2021, c'était le jour du "Jardin suspendu" à l'école.

La « grande lessive » est une manifestation mondiale qui peut être installée dans tous les lieux accueillant du public (école, crèches...). Le but est de créer une exposition temporaire comme on étendrait notre linge : sur des cordes et avec des épingles.

Cette année nous avons un peu dérogé à la règle : nous avons créé un jardin en volume. Sous le préau de l'école, des filets à pommiers ont été tendus. Chaque classe avait réalisé une œuvre plastique différente (fleurs, animaux...) avec différentes techniques (pliage, collage, découpage, peinture). Le tout a été ensuite suspendu aux filets.

Habituellement les familles peuvent participer et venir voir mais cette année, COVID oblige, nous n'avons pas pu ouvrir l'école pour laisser visiter l'exposition.



## Travaux dans la commune

- **Le puits rue de l'ancienne Poste** : grâce au bénévolat Raymond PAGNON, le puits a été restauré.

- **Le Bert** : le début des travaux est prévu la première quinzaine de Juin, dans un même temps sera réhabilité le chemin la Marquise.

- **Le pont de Souham** : pour cela, nous avons inscrit la commune au programme national des ponts, nous attendons le retour du CEREMA. Le problème est le délai de cette opération. Un rendez-vous va être pris avec la direction départementale des territoires. La circulation sur cet ancien pont est interdite sauf pour les riverains.



- **Nos routes, chemins** : Comme partout, la voirie départementale et communale et leurs abords, les chemins, ont souffert des intempéries de ces derniers mois. L'entretien d'une voie départementale ou communale constitue une dépense non négligeable pour chaque contribuable. Il y va du bon sens de chacun. Nous rappelons aux usagers des chemins que nous disposons de matériaux (cailloux) stockés sur le parking route de St Bonnet. Il suffit de contacter la mairie avant de se servir. L'élagage des chemins doit être réalisé par les riverains vu qu'il s'agit de chemins publics.

- **Travaux sur la RD31** : d'importants travaux de renouvellement du réseau potable ont été menés durant les mois d'avril et mai. Cette opération d'envergure a entraîné des perturbations au quotidien puisque la voie a été fermée à la circulation. La commune est consciente des désagréments subis par les riverains et plus largement les automobilistes et elle les remercie de leur compréhension : ce chantier est en effet indispensable pour améliorer notre patrimoine souterrain, le maintenir en bon état et nous garantir une bonne qualité de l'eau distribuée.

- **La présence de boue sur les chaussées** constitue un réel danger et favorise les accidents de circulation. Une signalisation adaptée doit être mise en place et l'entreprise ou l'exploitant qui est à l'origine de cette dégradation temporaire doit procéder au nettoyage de la voie.

- **Bien voisiner en tant qu'arboriculteur** : ne pas emprunter les voies ouvertes au public pour travailler sur les parcelles de vergers ou pour tourner en bout de rang. Éviter les traitements et les interventions bruyantes entre 22h et 6h ainsi que les dimanches et jours fériés- sauf cas de force majeure. Fermer les vannes en bout de rang.

## Infos de l'Agglo

Dès la rentrée de septembre 2021, l'Agglo gérera l'ensemble du transport scolaire sur les 48 communes du territoire, soit environ 4 000 élèves.

Les familles devront inscrire leurs enfants dès le 1<sup>er</sup> juin sur le site internet [www.agglodebrive.fr](http://www.agglodebrive.fr), et avant le 15 juillet minuit (après cette date, une majoration de 20 € sera appliquée au tarif de base).

La tarification est fixée selon le quotient familial et prend en compte si l'élève est demi-pensionnaire, interne ou externe. Pour toute question, contactez le service des transports scolaires :

**05 55 74 99 27 / [transportscolaire@agglodebrive.fr](mailto:transportscolaire@agglodebrive.fr).**

## Elections régionales et départementales

Les 20 et 27 juin 2021, les électeurs inscrits sur les listes électorales éliront les conseillers départementaux et les conseillers régionaux pour une durée de 6 ans.

Pour ces deux scrutins, les bureaux de vote seront physiquement dédoublés.



## Bien vivre ensemble

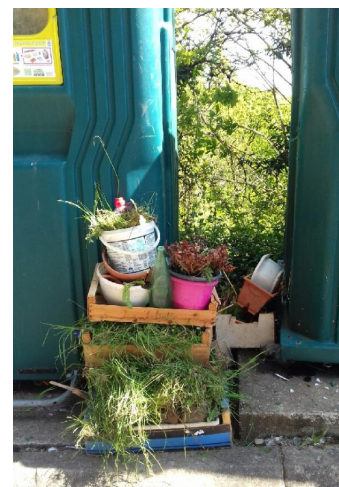
### Stop aux incivilités

Les actes d'incivilité ne sont plus l'apanage de nos villes, grandes ou moyennes. Même dans nos bourgs de campagne, il se passe rarement une semaine sans que les nuisances d'un tel acte ne remontent jusqu'à la mairie. Phénomènes de société ou suites logiques et ponctuelles liées à la pandémie, quelles que soient les explications invoquées, il est indéniable en tout cas que tout cela est bien navrant et très agaçant.

Tout d'abord pour les conséquences directes de tels actes : les dégradations et la remise en état qui les suit ont un coût, mobilisent du personnel et du temps dont nous avons besoin ailleurs. Ces actes gratuits ont aussi une autre conséquence, plus pernicieuse celle-ci : ils nous irritent et nous lassent, nous incitent à vouloir savoir « Qui ? » et « Pourquoi ? » et, surtout, comment arrêter ce qui semble vouloir se généraliser.

Vous imaginez sans difficulté que maire, adjoints, conseillers et agents municipaux ont conscience que ces responsabilités leur incombent et, qu'à l'occasion, ils peuvent aussi tenir le rôle du garde champêtre, personnage d'une époque révolue mais au demeurant bien utile... Mais notre commune est vaste. Alors que faire ? Nous vous demandons d'être ce que la plupart d'entre vous sont déjà : des voisins vigilants et serviables et, sans tomber dans une paranoïa collective, d'être des citoyens encore plus attentifs à leur environnement immédiat...

Nous nous sentons tellement démunis face à de telles situations que c'est effectivement tout ce que nous imaginons pouvoir faire. Est-ce la seule solution ? Cela suffira-t-il à ramener la sérénité dans notre commune ? Souhaitons-le car il est vraiment dommageable pour chacun d'entre nous de subir ces désagréments et de se trouver tant désarmé devant ces comportements nocifs.



### SIRTOM : composteur individuel

Le SIRTOM de la région de Brive met à votre disposition un **Pack Compost** comprenant tout le matériel nécessaire à la production de votre propre compost :

- **un composteur** d'un volume au choix (de 400 L à 1 m<sup>3</sup>, de 20€ à 100€ de participation financière)
- **un bio-seau** pour transporter vos déchets de cuisine
- **un mélangeur** qui permet de retourner et d'aérer le compost
- **un guide du compostage**

#### Modalités d'acquisition d'un pack de compostage :

- Retrait immédiat dans les locaux administratifs – Zone de la Marquisie – Avenue du 4 juillet 1776 à Brive
- Réservation et livraison dans les mairies hors Brive, en remplissant un formulaire.